

Bruits de serrure au Petit Bé

Alain-Etienne Marcel connaît bien les forts. Après le Fort National, ce passionné des vieilles pierres tient un beau projet : ouvrir le Petit Bé au public. La ville, propriétaire, semble séduite.

En août dernier, Alain Etienne Marcel, gardien du Fort National pendant 33 ans, rend les clés du célèbre bastion du rocher de l'Islet (*). Un différend avec les propriétaires l'y obligeant, le voilà à la porte du célèbre édifice, lieu qu'il avait tant aimé restaurer et faire visiter au public.

Mais à l'époque, l'homme, amateur passionné, ne souhaitait pas polémiquer préférant « rebondir sur un autre projet »...

Un autre édifice ? Toujours dans la baie de Saint-Malo ? Autant de questions auxquelles l'amoureux des vieilles pierres se gardait bien de répondre. Pourtant, au moment de rendre le trousseau, il le savait déjà.

Figure de proue de Saint-malo

Aujourd'hui, s'il se trouvait encore sur le parvis du Fort National, sa réponse ne pourrait qu'être un regard, plus à l'ouest. Vers un autre fort, aussi majestueux mais certainement plus méconnu : le petit Bé. « *Même si j'ai consacré 33 années de ma vie au Fort National, je regardais aussi autour, raconte Alain Etienne Marcel. Cet endroit, je l'ai découvert également il y a une trentaine d'années et, depuis longtemps, j'avais des idées sur ce lieu.* »

Après le départ du Fort National, toute son énergie se déploie alors sur ce qui fut autrefois le Mont Ollivet. De là,

il part à la conquête de l'édifice construit au XVII^e siècle sur les plans de Garangeau.

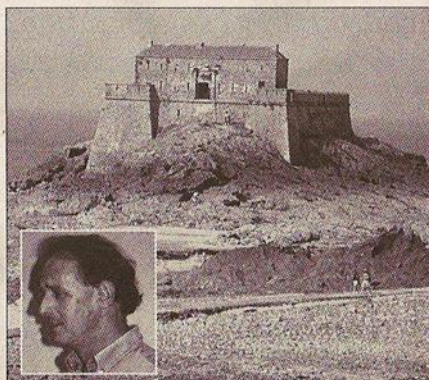
Il veut tout en savoir, fouille dans les archives locales mais aussi nationales, celles de Vincennes par exemple qui concernent tout le génie militaire de l'époque. « *J'ai amassé une belle pile de documents sur les 300 ans d'histoire du Petit Bé qui, comme les autres forts, a eu une vocation de défense de la ville. Celle-ci a peut-être été plus importante que les autres puisqu'il était le dernier édifice avant l'entrée du port de Saint-Malo.* Comme il aime à le symboliser, « *cet endroit est la figure de proue du navire malouin. C'est un des atouts de la silhouette de la ville.* ». Une position stratégique qui lui permet d'avoir une ouverture à 360° sur la baie...

D'autres combats

Cette fortification, dernier bras de terre de la cité avec le grand Bé, est l'un des joyaux de l'âme malouine. C'est certainement pour cela qu'en 1805, il devient, après la vente des Domaines, propriété de la ville au même titre que le promontoire voisin et éponyme.

L'édifice connaît alors d'autres combats. Finies les détonations des bouches à canon... Les assaillants ont d'autres visages. Le fort connaît l'érosion du temps et les désastres de l'histoire qui ne lui évitent pas les bombardements de la dernière guerre.

En son sein, bien que fermé au public, il est aussi réguliè-



Le Dinarçais Alain-Etienne Marcel est passionné d'histoire et des forts malouins, des modèles du genre signés Garangeau.

ment visité, voire... squatté. L'étroit passage de la meurtrière n'a pas arrêté certains indésirables qui, parfois, pour se chauffer, ont démonté quelques poutres !

L'ouvrir enfin au public

Toute cette histoire, Alain-Etienne Marcel la raconte dans ses notes. Il fait parler les murs, recense ses blessures, écoute ses secrets. Avec en tête cette farouche envie de pouvoir, enfin, donner aux Malouins l'accès au Petit Bé.

Armé de son expérience au Fort National, il monte alors son dossier. Il sait que rien ne doit

être laissé au hasard. Classé monument historique, le fort a ses droits. L'homme consulte toutes les autorités en matière de patrimoine. Au fil des mois, il affine son projet de restauration, voit ici et là les travaux à effectuer d'urgence et commence à rêver d'une ouverture au public.

Un accès qu'il imagine déjà plus simple : « *Actuellement, on ne peut aller au pied du fort que quatre jours par mois, pendant quelques heures, selon les marées. Il me fallait donc trouver une idée pour le rendre accessible chaque jour.* » Sans trop encore en dévoiler les détails, l'homme parle « *d'embarcations très originales* » qui offriront

une « *charmante* » petite traversée quand les marées ne permettront pas l'accès à pied.

Arrivés au fort, les passagers seront « *accueillis* » dans l'enceinte. On y entendra l'histoire, regardera la baie qui, de ce site, « *offre une vue merveilleuse* ».

Dans son projet, Alain-Etienne Marcel n'oublie pas « *le petit plus* ». Là encore, il reste discret et ne donne que les grandes lignes du « *concept culturel* » qu'il souhaite adjoindre à la simple ouverture au public : « *Ce lieu est lié aux phénomènes des marées. Rien, en France voire ailleurs, n'évoque vraiment cela alors que nous sommes, à Saint-Malo, l'un des trois endroits au monde où les marées sont les plus grandes... Cela m'a donné des idées pour une meilleure mise en valeur de cet élément naturel, vraiment passionnant.* » Des ingénieurs confirmés travaillent actuellement avec lui. Une initiative qu'il veut bâtir « *avec des moyens modernes* ». Histoire de bien asseoir le passé du fort au passage du nouveau millénaire.

Ces « *plus* » devraient donc permettre l'accueil d'un nombreux public dont les entrées serviront de financement pour une restauration progressive du fort.

Et le propriétaire ?

Le projet, ficelé et avalisé par de nombreuses instances, n'était toutefois pas encore complet : manquait à l'appel

l'accord... du propriétaire, c'est-à-dire la Ville de Saint-Malo.

Ces derniers jours, le maire René Couanau levait le voile, en annonçant « *le projet d'un partenaire privé sur le petit Bé* ». Est-ce « *oui* » pour autant ? « *Les échanges et entretiens avec M. Marcel m'ont personnellement amené à prévoir mon accord. Mon accord pour un projet qui va dans le sens de la protection et la valorisation du patrimoine. Ce qui n'a été le cas dans d'autres projets que nous avons pu avoir. Toutefois c'est au conseil municipal d'en décider* », souligne l'édile.

« *Cela sera proposé à la fin de ce mois ou courant octobre. Nous devons encore, sur ce dossier, régler quelques points relatifs au montage juridique de ce projet. De toute façon, ce seront des choix communs entre le partenaire privé et la collectivité. Nous devons être vigilants sur la formule la plus appropriée pour la gestion du lieu, pour les travaux d'aménagement qui relèvent des monuments historiques et enfin, pour les conditions d'exploitation (notamment de sécurité) de ce fort qui accueillera du public.* »

Si les élus entérinent eux aussi le projet, le petit Bé pourra alors, dès la saison prochaine, faire tinter le doux bruit d'un grincement de serrure.

Valérie PARLAN

(*): Voir Pays Malouin du 21 août 1998.